



VILLE DE LA TRINITE
DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

LISTE DES PIECES A FOURNIR

- La photocopie du Livret de Famille (partie parent(s) + enfant(s) à inscrire) ou extrait d'acte de naissance
- 1 certificat de vaccination ou photocopie du carnet de santé à jour des vaccinations
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (original + photocopie)
- 1 certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés en cas de changement d'école)

Pour la cantine

- L'original de l'attestation de paiement CAF
- La fiche de paie ou l'avis d'imposition de chacun des parents

Pour les Familles Hébergées à La Trinité

- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- Pièce d'identité de l'hébergeant
- Justificatif de domicile de l'hébergeant